

## Plan d'Action pour la biodiversité à Saint-Pierre-et-Miquelon



© Thierry Vogenstahl/Le Baleineau

### COMPTE-RENDU DE LA MISSION LUTH

**Du 16 au 24 Juin 2008**

Jacques FRETEY – Septembre 2008

## **I. Contexte international**

La Tortue luth, *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761), figure dans le Livre rouge de l'UICN (2000) comme « espèce menacée en danger critique d'extinction ». Elle est également sur l'Annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et dans les Annexes I et II de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention de Bonn ou CMS), toutes deux ratifiées par la France.

Au Canada, la Tortue luth est désignée comme une espèce « en voie de disparition » par le Comité sur la situation des espèces en péril (COSEPAC, 2008). Elle figure également sur la liste québécoise des espèces susceptibles d'être désignées «menacées» ou «vulnérables» (Gouvernement du Québec, 2007).

## **II. Contexte national**

En France, la Tortue luth est protégée en Métropole, en Guyane et Guadeloupe depuis des arrêtés de 1991, et en Martinique depuis 1993. Un nouvel arrêté global daté du 14 octobre 2005 (JO du 6 décembre 2005 – NOR : *DEVN0540395A*) fixe la liste des tortues marines protégées sur tout le territoire national et les modalités de leur protection, en conformité avec la Directive Habitat. Cet arrêté s'applique à la Tortue luth (*Dermochelys coriacea*). L'Article 3 stipule que sur tout le territoire national et en tout temps, il est interdit de détruire, d'altérer ou de dégrader le milieu particulier, ainsi que la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement ainsi que la perturbation intentionnelle des tortues marines. Il est précisé également que sont interdits, en dehors de la France métropolitaine, de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique, la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, de spécimens de tortues marines prélevés dans le milieu naturel du reste du territoire national (ceci s'applique à Saint-Pierre-et-Miquelon).

## **III. Projet initial et objectifs de la mission**

La présence de la Tortue luth fait d'ores et déjà depuis 2003 l'objet d'un suivi au Québec. L'équipe québécoise d'Amphibia-Nature, dans le cadre de ses travaux herpétologiques dans plusieurs zones de l'Estuaire et du Golfe du Saint-Laurent, recueille déjà des informations auprès de pêcheurs et d'associations locales. En 2005, un vaste projet a été mis en place, notamment, sur la Basse-Côte-Nord. Ce projet comporte un réseau d'observateurs composé d'une cinquantaine de pêcheurs dotés de trousse d'observation (Ouellet *et al.*, 2006a). En 2006, une tournée du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles du Golfe (Anticosti, Îles-de-la-Madeleine) a permis d'obtenir de nouvelles mentions et d'étendre le réseau.

Lors du Symposium sur la Biologie et la Conservation des Tortues marines de 2006, en Crète, nous avons envisagé, avec les collègues d'Amphibia-Nature, de mettre en œuvre un projet commun où sera inclus l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce projet initial ne visait que l'enregistrement d'observations en mer et la sensibilisation des pêcheurs. Les objectifs annoncés étaient d'augmenter nos connaissances sur la répartition, l'abondance, le comportement

et les déplacements de la Tortue luth, et ainsi favoriser une meilleure conservation transfrontalière dans les eaux du Québec et de Saint-Pierre-et-Miquelon, des femelles supposées nidifier dans les Guyanes.

Ce projet fut évoqué lors de deux réunions du Groupe Tortues marines France organisées par le Service du Patrimoine naturel (MNHNP). Un contact fut alors établi avec la DAF de Saint-Pierre-et-Miquelon à ce sujet, et une mission préliminaire décidée pour juin 2008. Patrick GALOIS, biologiste d'Amphibia-Nature, en mission aux Îles-de-la-Madeleine, avait la possibilité de se joindre à moi, ce qui permettait d'emblée la création du projet transfrontalier.

#### IV. **Personnes rencontrées** (et que je remercie ici pour leur coopération et leur aide) :

##### ***IV.1. Administration :***

ALLEN-MAHE Sylvie (éducatrice environnement Collectivité territoriale)  
APESTEGUY Jean-Paul (garde-chasse)  
ARTUR de LIZARRAGA Rosiane (directrice du Musée de l'Arche)  
BRIAND Daniel (IFREMER)  
CLOUNY (Phares & Balises)  
CORMIER Vicky (DAF, projet Maison de la Nature)  
DE-MIN Emilie (Direction Equipement, chef groupe infrastructure)  
DETCHEVERRY Lauriane (médiatrice culturelle du Musée de l'Arche)  
GALIBER d'AUQUE Bruno (directeur DAF)  
LEFÈVRE Jean-Yves (Direction Equipement, qualité des eaux du littoral)  
LETOURNEL Bruno (chef ONCFS)  
LINARES Bertrand (directeur Chambre de Commerce)  
MASSA Charles-André (administrateur Affaires maritimes)  
RODRIGUEZ Julien (IFREMER Miquelon)  
URTIZBEREA Franck (DAF)

##### ***4.2 . Politiques :***

BRIAND Gérard (2<sup>ème</sup> vice-président Conseil général)  
CLAIREAUX Karine (maire de Saint-Pierre)  
DETCHEVERRY Denis (sénateur)  
LETOURNEL Françoise (1<sup>ère</sup> vice-présidente Conseil général)

##### ***4.3. Monde associatif, naturaliste et plaisancier :***

BEAUPERTUIS Marie-Claire guide excursions en mer, Yacht Club de St Pierre)  
BRY Sophie (SPM Frag'îles)  
CHAIGNE Emmanuel (directeur du Yacht-Club de St-Pierre)  
DELAUNAY Laurent (Club nautique saint-pierrais)  
DESBROSSE Alain  
DETCHEVERRY Joël (SPM Frag'îles)  
ETCHEVERRY Roger (naturaliste, banque de données)  
HEBDITCH (président des Amis du Musée)  
ILHARREGUY Séverine (SPM Frag'îles)  
KUHU Claude (Association du musée)  
LEMALLIER Emmanuel (SPM Frag'îles)  
MOULIN Denis (SPM Frag'îles)

MOULIN-BRIOZZO Florence (SPM Frag'îles)  
PLANTEGENEST Véronique (SPM Frag'îles)  
VIGNEAU Stéphane (président de SPM Frag'îles)

#### ***4.4. Pêcheurs :***

ADMOND Joseph  
BEAUPERTUIS Karl  
BOUGET Norbert  
CAMBRAY Jean-Maurice  
DESCHAMPS Frédérique (responsable Comité des Ressources halieutiques-CRH)  
LAFARGUE Pierre-Marie  
POIRIER Gilles  
POIRIER Stéphane  
THEAULT Charles  
THEAULT Nicolas  
URTIZBEREA Gérard

#### ***4.5. Médias :***

DANCOT Nicolas (rédacteur en chef RFO)  
DUPONT Fanny (journaliste RFO)  
SIGAL David (journaliste RFO)

#### ***4.6. Photographes naturalistes :***

BOEZ Patrick  
VOGENSTAHL Thierry (Le Baleineau)  
ZIEBACZ Grégory (ancien gendarme en poste à SPM, discussions hors mission en Métropole)

## **V. Points abordés pendant la mission et propositions d'action**

### ***V.1. Données historiques***

Des recherches ont été menées au Musée de l'Arche pour tenter de trouver des documents et des photographies attestant d'observations ou de captures de Luths dans les eaux de Saint-Pierre-et-Miquelon du temps de la Grande Pêche. Les collections de photographies (1912 à 1914, 1916 à 1926) du Dr militaire Louis-Auguste THOMAS ont été examinées, en vain, avec l'aide de Rosiane ARTUR de LIZARRAGA et Lauriane DETCHEVERRY.

Espoir déçu aussi avec la station IFREMER où nous pensions pouvoir obtenir des données à la fois sur la présence de Tortues luths dans ces eaux et surtout des études sur leurs proies potentielles.

### ***V.2. Observations récentes en mer***

Des Luths sont observées en surface lorsqu'elles viennent respirer (un observateur nous a dit en avoir vu dormir une en surface) autour de l'archipel. Les premières informations ont été que ces observations étaient rares et très saisonnières, limitées à juillet et août. Il est à vérifier que les premières observations n'ont jamais été faites avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Grégory ZIEBACZ, un gendarme, en poste à St Pierre, a été dans les années 90, correspondant pour l'Aquarium de La Rochelle et signalait occasionnellement des Luths. Contact a été pris avec lui au retour de la mission, et ses fiches ont été récupérées.



Observation d'une Luth le 1<sup>er</sup> août 2005 très près de la côte  
(© Thierry Vogenstahl/Le Baleineau)

Selon Karl BEAUPERTUIS, les observations de Luths se feraient toujours assez près des côtes et non au grand large.

Une intervention au journal télévisé de 20h de RFO un soir, et une conférence donnée le 23 juin, l'une et l'autre appelant à des témoignages, ont permis de faire connaître la présente mission et ses objectifs à un très large public. Les informations arriveront ensuite rapidement, augmentant de façon significative la trentaine d'observations enregistrées par Roger ETCHEVERRY et Thierry VOGENSTAHL. D'autre part, l'information selon laquelle Mademoiselle Tara STEVENS, spécialiste canadienne des Orques, aurait comptabilisé 700 Luths au large de Terre-Neuve lors de survols aériens récents, semble montrer que les données enregistrées très occasionnellement ne sont pas représentatives de la réalité sur la présence de l'espèce dans ces eaux.

Il convient donc dans un premier temps de recenser toutes les observations (avec date même approximative et lieu) faites par les habitants de l'archipel et de mettre en place un protocole pour la suite.

À la suite de discussions avec Emmanuel CHAIGNE et Marie-Claire BEAUPERTUIS, il apparaît que les sorties de l'Ecole de Voile sont l'occasion « idéale » pour faire quasiment tous les jours des observations de Luths en mer, voire même de pouvoir établir un calendrier précis de leur arrivée et départ des eaux de Saint-Pierre-et-Miquelon (tout au moins dans les zones habituellement fréquentées par l'Ecole de Voile vers le Colombier et Langlade de mai à septembre). D'éventuelles observations sur les tortues ont pu être notées avec les coordonnées GPS sur les livres de bord, depuis 1993, et ceux-ci sont donc à examiner.



Observation d'une Luth le 23 août 2007  
(© ThierryVogenstahl/Le Baleineau)

### ***V.2.1. Fiches***

Ont été examinées les fiches d'observations en mer utilisées par Amphibia-Nature, l'Aquarium de La Rochelle et celle qu'avait réalisé le gendarme naturaliste Grégory ZIEBACZ. Il apparaît indispensable de repenser une fiche adaptée, non seulement pour SPM, mais pour l'ensemble de la zone francophone de la région. Une nouvelle fiche a donc été refaite, et sera testée prochainement.

### ***5.2.2. Cartographie***

Il est nécessaire de reporter toutes les observations en mer sur une carte précise de l'archipel divisée en zones, et comprenant les noms vernaculaires des bancs de pêche. Cette carte figurera sur les fiches distribuées aux observateurs.

Un membre de SPM Frag'îles doit consulter les carnets de son père, et récupérer les noms vernaculaires des divers bancs de pêche en vue de la réalisation de cette carte.

### ***5.2.3. Pêche et interview de pêcheurs***

La situation actuelle de la pêche et commercialisation des ressources dans les eaux de Saint-Pierre et Miquelon et les accords franco-canadiens nous a été exposée successivement par Bertrand LINARES, Charles-André MASSA et Frédérique DESCHAMPS.

Nous avons pu rencontrer plusieurs pêcheurs, mais encore insuffisamment pour avoir une vue globale et tirer de véritables conclusions.

Ce sont les pêcheurs qui, de part leur travail, sont le plus souvent en mer. Même s'ils ne passent pas leur temps à scruter la surface de l'eau, ce sont eux qui sont amenés à faire le plus d'observations potentielles de tortues, voire à faire des captures accidentelles.

Les Luths ne semblent pas un problème pour ces marins, n'abîmant pas leur filet et n'étant pas des prédateurs des morues et des saumons. Ils sont curieux de ces grandes tortues en eaux

froides et parlent volontiers de leurs observations, même à plus de 10 ans d'intervalle, s'en souvenant comme d'un moment intéressant de leur vie en mer. Certains nous ont dit toujours emporter un appareil photo numérique lors de leurs sorties, et nous ont promis de regarder encore mieux désormais si des Luths viennent respirer non loin de leur bateau et tenter d'en faire des clichés pour nous.

Le directeur des Affaires Maritimes nous a exposé les arcanes de l'Organisation de la Pêche dans l'Atlantique nord-ouest, montré le découpage en secteurs (dont le fameux « 3 PS »), parlé de l'ICAT où figurent les tortues marines. Il nous a également précisé que les Affaires Maritimes disposaient de deux observateurs embarqués. Ce point nous intéresse car, avec une courte formation, ces observateurs pourraient être très actifs et utiles dans le Projet Luth. Malheureusement, personne, ni aux Affaires Maritimes, ni ailleurs, n'a été capable de nous dire leur nom et fournir leurs coordonnées !

En dehors des pêcheurs, le capitaine du traversier Saint-Pierre/Fortune verrait très souvent des Luths, et doit être un observateur potentiel à ne pas oublier.

Frédérique DESCHAMPS se dit disposée à créer une page « Luths » sur le site du Comité des Ressources halieutiques, mettre en lien Amphibia-Nature et noter dans l'actualité du mois des informations si nécessaires sur les Luths. Elle précise qu'il y a à Saint-Pierre et Miquelon 14 bateaux en activité dont 1 chalutier canadien.

#### **5.2.4. Pertinence des observations**

D'après les premiers renseignements recueillis, certaines informations sont peu dignes de foi, voire bizarres ou très fantaisistes. Que faut-il penser de ces observations de Luths montant volontairement à terre sur Langlade, comme pour pondre ?

Une évaluation et validation de chaque observation relatée seront effectuées avant son enregistrement en tant que donnée.

#### **5.2.5. Photographies**

L'existence de photographies, même pas très bonnes techniquement, réalisées lors d'une observation en mer, est précieuse car apportant confirmation de l'espèce, de son comportement, parfois du sexe ou de la présence de blessures, et souvent la connaissance de la date. L'encouragement aux pêcheurs et plaisanciers à emporter à bord un appareil photo sera fait, avec quelques précisions sur les parties anatomiques importantes pour nous (chanfrein en région frontale, pattes postérieures, queue).

#### **5.2.6. Présence de proies**

Nous prenons comme hypothèse de départ que les Luths des deux sexes (uniquement des adultes ?) qui sont présentes, sans doute de façon saisonnière, dans les eaux de Saint-Pierre-et-Miquelon recherchent de la nourriture, en particulier des Invertébrés comme les Hydrozoaires et les Scyphozoaires (Méduses, Cténaïres,...).

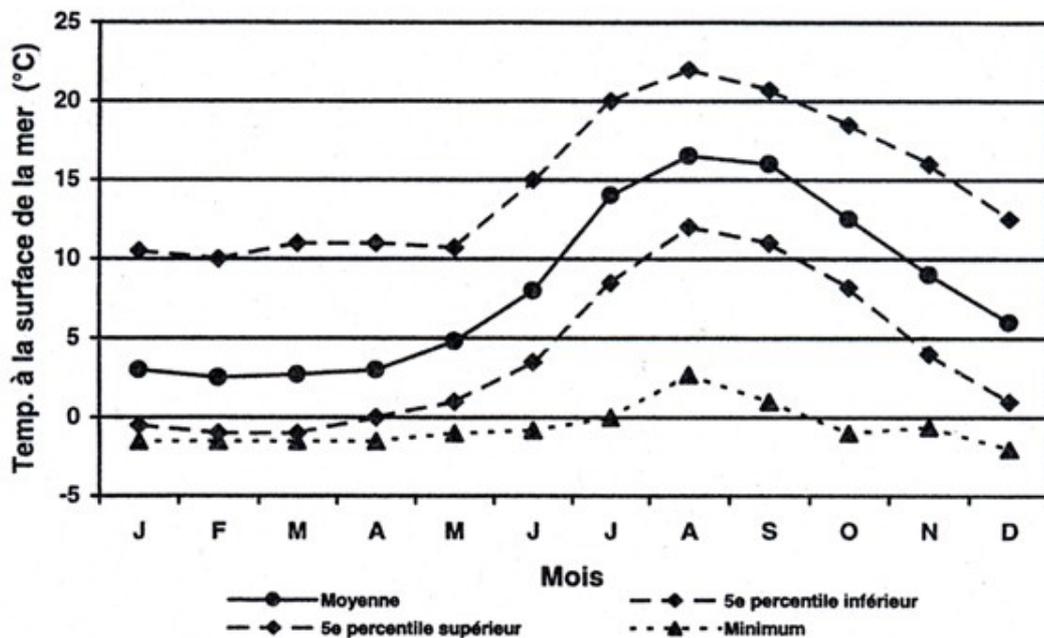
Selon les premières indications recueillies, différentes espèces gélatineuses arriveraient dans les eaux de Saint-Pierre et Miquelon lors de leur réchauffement dès juin. Puis, les premières Luths seraient vues début juillet. Les principales Méduses présentes seraient : la Méduse aurélie (*Aurelia aurita*), la Méduse à croix blanche (*Staurophora mertensis*), la Méduse lion (*Cyanea capillata*). La concentration des Méduses serait à son maximum en août, surtout en ce qui concerne *Staurophora mertensis*. Les Méduses seraient présentes jusqu'en septembre, pour disparaître ensuite.

Patrick GALOIS est chargé de se renseigner à Terre Neuve auprès de Pêches et Océans à Terre-Neuve s'il existe des informations sur le comportement migratoire des Méduses et autres Invertébrés gélatineux, dans la région.

### 5.2.7. *Données marines physiques*

Quelques données courantologiques préliminaires ont été récupérées auprès d'IFREMER. Peut-être que certaines études à venir (début prévu en août de cette année avec des bouées dérivantes) pour l'élevage de Pétoncles sur la température des eaux de surface, la présence saisonnière de la chlorophylle, la salinité pourraient s'avérer utiles pour nous.

Quelques données physiques, en particulier de courantologie avec cartes, figurent dans le Plan POLMAR. Mais c'est dans l'étude d'impact de Gulf Canada Resources Limited (cf. point 5.3.2) que nous avons pour l'instant découvert le plus d'informations nous intéressant comme par exemple un graphique sur la température de la mer tout au long de l'année (cf. graphique ci-dessous).



Températures de surface de la mer sur une année complète

Une intéressante discussion avec Julien RODRIGUEZ nous donnera quelques éléments sur l'aspect saisonnier de la présence des espèces-proies gélatineuses et de la chlorophylle lors de l'élévation de la température de l'eau.

Laurent DELAUNAY nous informe que le club de plongée de Saint-Pierre dispose d'informations sur la température et la turbidité de l'eau, ainsi que la fréquence des Méduses.

La base de données de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne posséderait des données courantologiques saisonnières qu'il serait utile de pouvoir consulter.

### 5.2.8. *Montées à terre*

La Luth ne pond qu'en milieu tropical, équatorial, avec seulement quelques sites en milieu plus tempérés au dessus du Tropique du Cancer.

Un vieux pêcheur (Norbert BOUGET) nous a raconté avoir observé voici une vingtaine d'années des tortues montant à terre, au petit matin, à l'est de la Baie de Miquelon ! À part imaginer une aberration comportementale, ceci peut aussi s'expliquer par la vision d'un cadavre frais de Luth balayé par les vagues vers la côte.

### 5.2.9. *Commensalisme et prédateurs*

Plusieurs naturalistes et pêcheurs ont précisé qu'en juillet-août, en même temps que les Luths, arrivaient des Poissons lunes (*Mola mola*) près des côtes de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le Baleineau a recensé 27 Poissons lunes entre le 27 août 2000 et le 23 août 2007.



Observation d'un Poisson lune en surface, près des côtes  
(© Thierry Vogenstahl/Le Baleineau)

Des Orques (*Orcinus orca*) sont souvent observés dans l'archipel à partir de mai, parfois par petits groupes. Le Baleineau a recensé 23 Orques adultes et des individus plus petits (non comptabilisés) entre le 12 avril et fin juin 2006, et 22 adultes et petits entre le 13 mai et le 13 août 2007.

L'Orque est l'un des principaux prédateurs des Luths adultes.

### **5.3. Menaces**

Notre première mission n'a pas permis d'identifier clairement d'importantes menaces dans les eaux de Saint-Pierre et Miquelon, à part les quelques cas répertoriés de captures accidentelles par des pêcheurs (cf. 5.3.1.). Un cadavre échoué ayant déjà été vu (cf. 5.3.3.) et la cause de la mort non identifiée, on peut cependant s'interroger sur les éventuelles menaces dans cette région.

#### **5.3.1. Impact des matériels de pêche**

Impossible d'avoir des informations techniques précises auprès d'IFREMER ou des Affaires Maritimes sur les divers engins de pêche utilisés dans les eaux avoisinantes, et d'en évaluer les dangers pour les tortues. Par recoupement, semblent utilisés : le filet maillant fixe de surface (Lumps, Saumons), le filet maillant fixe de grande profondeur (Morues), le chalut (Morues), le casier pour Crabe des neiges très loin des côtes, et le casier à Homards près des côtes. Les Luths, « véritables chars d'assaut », beaucoup moins agiles

que les autres espèces de tortues marines peuvent s'entortiller facilement dans ces différents matériels qui peuvent alors s'avérer mortels, si aucune action n'intervient pour les sauver.

Charles THEAULT raconte que dans les années 2003-2004, une pêche palangrière américaine à l'Espadon et au Thon aurait eu beaucoup de captures accidentelles de tortues.

Jean-Paul APESTEGUY fait référence à une Luth accrochée à la patte postérieure gauche par un hameçon d'une ligne à Requins (cf. photo), et de la difficulté à retirer l'hameçon.

Durant cette mission, peu d'informations ont été obtenues sur des captures accidentelles de Luths dans les engins de pêche utilisés par les pêcheurs de St Pierre et Miquelon. Gilles POIRIER nous a relaté qu'en 1998, une Luth avait été capturée accidentellement dans un filet à Morues au sud-ouest de Terre-Neuve, vers la bouée de Plaisance. Ce pêcheur nous a dit aussi avoir vu une photo de Luth sur un quai de Terre-Neuve dans la revue The Navigator.

Nicolas THEAULT nous a fourni des photos d'une Luth entortillée dans sa palangre en 2002 (voir photo ci-dessous). Un vieux pêcheur de Saumons affirme ne jamais avoir eu de tortues prises dans son filet.

Comment doit-on interpréter, depuis cette mission, que deux Luths aient été capturées coup sur coup ? Notre mission a-t-elle fait comprendre aux pêcheurs (grâce à des recommandations du Comité des Ressources halieutiques ?) qu'ils ne risquaient rien à avouer que les Luths se prenaient dans leurs matériels et que les informations ainsi recueillies pouvaient s'avérer très intéressantes ?

A la demande de Roger ETCHEVERRY, Daniel ABRAHAM va chercher dans les archives d'IFREMER où étaient consignées autrefois les captures accessoires dans les filets. Il faudrait interroger Jean-Claude MAHÉ d'IFREMER sur le même sujet.

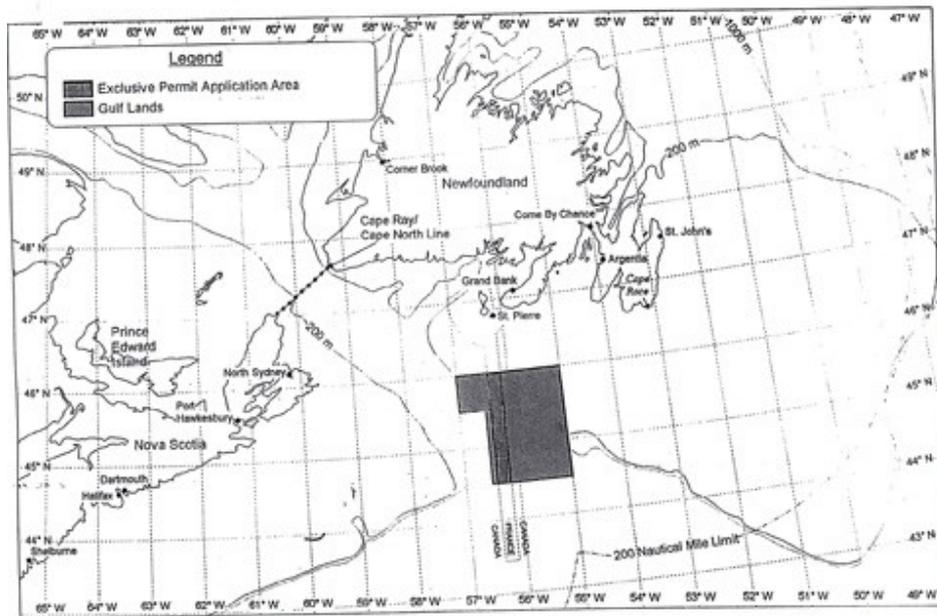
Charles-André MASSA nous a parlé des accords de l'ICCAT et nous a donné une copie de la résolution 03-11 sur les tortues marines. Il y est spécifié que les Parties contractantes doivent signaler les interactions (captures accidentelles et autres impacts) entre tortues marines et pêcheries, et d'encourager leur remise à l'eau par une manipulation soigneuse afin d'améliorer leur survie. A noter que la fiche de pêche utilisée à Saint-Pierre et Miquelon pour décrire les sorties en mer et les espèces prises ne comporte aucune ligne « captures accessoires » ou « tortues marines »



Luth entortillée dans une palangre en 2002  
(cliché Nicolas Theault)

### 5.3.2. Exploitation des hydrocarbures / Trafic des pétroliers

Nous avons pris connaissance de l'étude d'impact potentiel de l'environnement réalisée par AGRA Seaborne, Mobil Oil Canada Properties et LGL Limited pour Gulf Canada Resources Limited d'une éventuelle exploitation gazière et pétrolière au sud de Terre-Neuve appelée Gulf qui pourrait toucher une grande partie de la ZEE de Saint-Pierre et Miquelon (cf. carte 1 du site de prospection). Le bloc prospecté de Gulf s'étend sur 187 km vers le sud jusqu'à 44°5 de latitude nord. En 1967, Gulf Canada Resources Limited a fait l'acquisition de droits pour un permis d'exploitation, mais un moratoire empêcha toute exploitation tant que le contentieux maritime franco-canadien ne serait pas réglé. Un arrêté ministériel a fourni depuis février 1998 à Gulf Canada Resources Limited un permis exclusif de recherches.

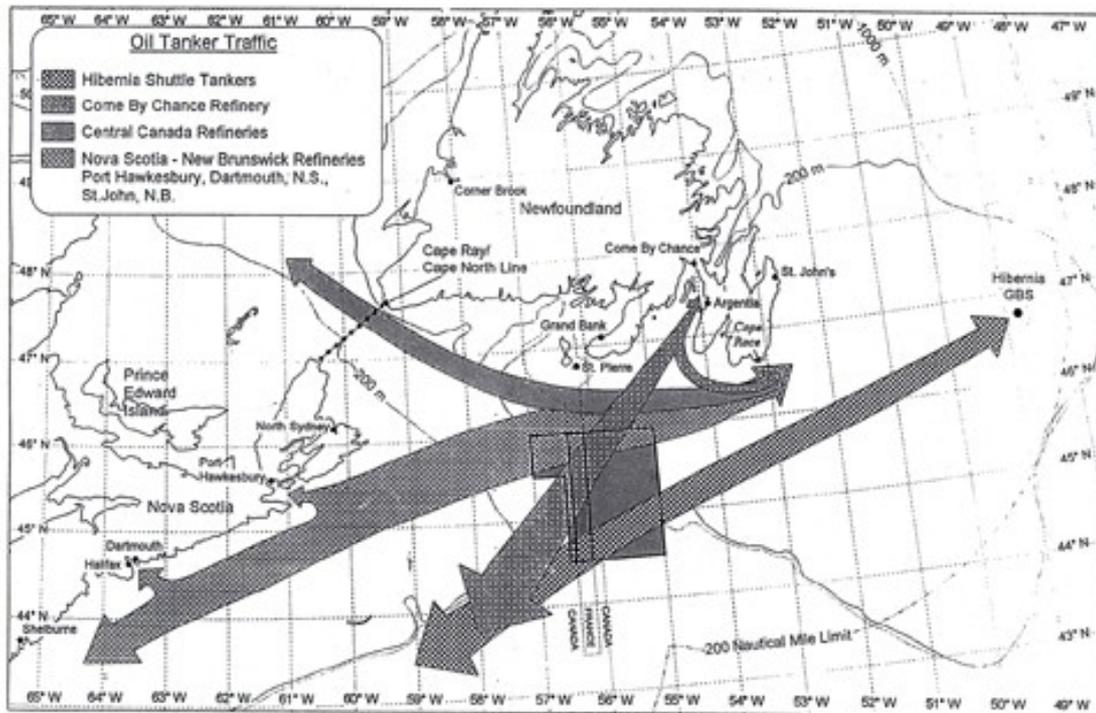


Zone d'intérêt pour la recherche d'hydrocarbures

Il convient de surveiller de près l'impact possible des prospections sismiques qui pourraient encore être entreprises à l'avenir. Ces relevés sismiques nécessitent des canons à air traînés par un navire, lesquels libèrent à intervalles réguliers des impulsions d'air comprimé à 6-8 m dans l'eau. AGRA Seaborne conclut que les levés géophysiques n'auront aucun impact important sur les populations de poissons, oiseaux et mammifères dans la région de l'étude, mais ne cite pas les tortues marines. Il est précisé que les relevés à canon à air modifient le comportement des Cétacés à fanons et des Phoques.

Cette étude d'impact a révélé un important trafic de pétroliers traversant la zone sud de Saint-Pierre et Miquelon et les eaux des provinces maritimes canadiennes qui nous intéressent ici. Ces pétroliers transportent deux types de marchandise : pétrole brut à destination de raffineries et produits raffinés à destination du marché. Inutile de s'appesantir sur le danger que peuvent représenter ces bateaux pour les tortues marines de par leurs hélices que pour les éventuelles pollutions.

L'activité maritime semble intense (« trafic maritime considérable » indique l'étude d'impact), et partagée entre ces pétroliers, les navires de charge, les porte-conteneurs, les bacs transbordeurs, les navires de pêche et les bateaux militaires. Le dégazage en mer et les accidents dus aux tempêtes sont à envisager, tous deux très néfastes pour les Luths bien évidemment.



Routes des pétroliers

### 5.3.3. *Echouages de cadavres*

Deux séries de photos nous ont été présentées. Une première série a été prise en avril 2005 (jour non précisé) par Jean-Marie QUEDINET à Langlade, et l'autre le 3 mai 2005 à l'ouest de Langlade, près du ruisseau Debons par Jean-Paul APESTEGUY (cf. photos). Les deux carcasses semblent prises à quelques jours d'intervalle et paraissent suffisamment identiques pour ne représenter qu'un cas unique.



Cadavre de Luth photographié en avril 2005 sur Langlade  
(cliché Jean-Marie Quedinot)

Il a été décidé avec Bruno LETOURNEL que l' ONCFS serait responsable des échouages dans l'archipel et que nous lui fournirions des fiches spéciales et du matériel adéquat pour des prélèvements. Le garde du Conservatoire du Littoral pourrait assurer une surveillance des échouages sur Miquelon.



Échouage d'un cadavre de Luth le 3 mai 2005 à l'ouest de Langlade (cliché Jean-Paul Apesteguy)

#### **5.3.4. Sacs de plastique et lâchers de ballons**

L'information selon laquelle les Luths confondraient parfois les sacs de plastique et autres débris flottants en mer avec des Méduses, ce qui provoquerait après ingestion des occlusions intestinales mortelles, est très répandue à Saint-Pierre-et-Miquelon. Quelle que soit la réalité de ce comportement de la Luth, un message de protection de l'espèce existe déjà et le public semble prêt à faire un effort pour limiter l'emploi domestique de sacs de plastique.

Selon Claude KUHU, une Luth aurait été vue vers 1985 au large de Saint-Pierre, en surface, en train de manger un sac de plastique.

Patrick GALOIS a exposé à plusieurs interlocuteurs politiques le projet de sensibilisation mené à ce sujet aux Iles-de-la-Madeleine avec des partenaires locaux, et une large distribution d'un sac en toile avec le dessin d'une Luth. Un projet parallèle pourrait être facilement envisagé à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pour plusieurs interlocuteurs rencontrés, les lâchers de ballons, surtout en milieu insulaire restreint, représentent un danger comparable pour les tortues marines. Le sénateur Denis DETCHEVERRY en fait un véritable « cheval de bataille » pour la protection de l'environnement et souhaiterait faire aboutir un arrêté ministériel interdisant complètement les lâchers de ballons publics.

#### **5.3.5. Gestion des déchets dans l'archipel**

Ce point a été brièvement abordé avec Bruno GALIBER d'AUQUE. Le temps a manqué à la mission pour faire le point sur ce sujet avec Jean-Pierre CLAIREAUX.

#### **5.4. Sensibilisation**

On ne part pas de zéro à Saint-Pierre-et-Miquelon en ce qui concerne des opérations de sensibilisation sur la Tortue luth. Sylvie ALLEN-MAHE nous a montré les panneaux et posters réalisés par elle en 1998 avec Grégory ZIEBACZ et en coopération avec l'Aquarium de La Rochelle.

##### **5.4.1. Animations**

Le travail de Sylvie ALLEN-MAHE et Marie-Claire BEAUPERTUIS comporte déjà des interventions, en particulier sur les Oiseaux, les Phoques et les Cétacés. Elles font parfois des sorties conjointes en mer avec des scolaires. Nous leur fournirons des éléments afin qu'elles puissent ajouter les tortues marines.

L'École de Voile touche annuellement quelque 250 scolaires et 300 visiteurs, et représente donc d'autant plus une entreprise intéressante pour effectuer de la sensibilisation qu'elle possède en plein Saint-Pierre deux belles salles et des chaises pour des mini-conférences sur les tortues.

Un concours de dessins, avec exposition publique, est envisageable.

Une animation-jeu autour du sujet serait à inventer afin de créer des moments ludiques de sensibilisation.

##### **5.4.2. Matériel pédagogique (fiches pédagogiques, panneaux plastifiés, dépliant touristique)**

Les panneaux et posters existants sont aujourd'hui inadéquats. Il est envisagé une coopération franco-québécoise pour fabriquer une série de panneaux plastifiés de petite taille (afin d'être transportés facilement en voiture et par avion) et qui servirait dans toute la zone francophone. Ces panneaux pourraient aussi bien servir pour des animations en milieu scolaire ou de loisir que pour des expositions temporaires.

Pour l'École de Voile, des fiches plastifiées format A4, sur la Luth, seraient nécessaires. Y figureraient une description avec un dessin, une photo prise localement, des indications de taille et poids, la répartition, l'alimentation et la reproduction Marie-Claire BEAUPERTUIS aurait également besoin de questions-réponses sur la Luth pour les interrogations posées aux classes.

Françoise LETOURNEL et Gérard BRIAND se disent intéressés pour financer rapidement un dépliant sur la Luth. Une maquette doit leur être proposée.

##### **5.4.3. Jour de la Luth**

Il pourrait être envisagé facilement de coupler une « Journée de la Luth » avec un festival ou jour exceptionnel existants à Saint-Pierre-et-Miquelon : Festival basque, Festival des fruits de mer, Festival du Crabe des neiges, Téléthon.

A cette occasion une grande fresque peinte murale pourrait être créée par des scolaires dans un endroit public. Une cavalcade pourrait être conduite à travers les rues de la ville avec des jeunes déguisés en Luths avec des masques et des carapaces de carton. Ce pourrait également être l'occasion d'une émission sur le sujet, avec RFO.

##### **5.4.4. Maison de la Nature**

Nous avons, à plusieurs reprises, discuté du projet d'une Maison de la Nature ou Maison de la Mer sur Miquelon avec Vicky CORMIER. Le site retenu semble être celui de l'ancien dispensaire en face de la mairie, mais celui-ci paraît peu convenir pour le projet et serait donc à détruire pour un nouveau bâtiment.

Si la grandeur du futur bâtiment le permet et selon les espaces disponibles, des panneaux, voire une salle complète, pourraient être dédiés à la Luth. Nous pourrions proposer une maquette de ce qui pourrait être envisagé.

#### **5.4.5. Sacs de plastique et lâchers de ballons**

Il est envisagé avec Sylvie ALLEN-MAHE et différents politiques rencontrés une sensibilisation sur le danger des sacs de plastique. Une opération comme celle entreprise dans les Iles-de-la-Madeleine, avec distribution de sacs en toile, pourrait être envisagée.

#### **5.4.6. Internet**

Le site Internet local Cheznoo.net est très utilisé dans les foyers de l'archipel. Les gens y communiquent et y suivent l'actualité. Il y existe une rubrique « Nature, environnement, écologie » avec 7 liens (SPM Frag'îles, Le Baleineau, SPM AviAvis, Nature SPM...) où pourraient figurer des pages sur la Luths, et pas seulement de jolies photos.

### **5.5. Actions proposées**

Lors d'une réunion avec les membres actifs de SPM Frag'îles, il a été défini 3 grands objectifs :

#### **I. Amélioration des connaissances**

- I.1. Recherche bibliographique ;
- I.2. Recherche de documentation sur la présence de Luths à des temps préhistoriques et historiques dans la région ;
- I.3. Collecte et engrangement des données d'observations en mer passées et nouvelles (y compris par des survols aériens);
- I.4. Identification des stades de vie (immatures ou adultes) et sexe ;
- I.5. Régime alimentaire ;
- I.6. Saisonnalité de la présence et du comportement ;
- I.7. Facteurs abiotiques (T°, salinité de l'eau, présence de chlorophylle...);
- I.8. Déplacements dans les eaux de la région et routes migratoires ;
- I.9. Analyse des données.

#### **II. Identification et réduction des menaces**

- II.1. Impact des matériels de pêche (interviews de pêcheurs et usagers divers);
- II.2. Recherche des contaminants ;
- II.3. Superposition cartographique entre recherches sismiques et aires alimentaires ;
- II.4. Réduction des pollutions marines par sacs de plastique et autres débris (polystyrène, ballons...);
- II.5. Tendre à réduire les contaminants chimiques ;
- II.6. Tendre à réduire les captures accidentelles par matériel de pêche ;
- II.7. Possibles pollutions par hydrocarbures.

#### **III. Sensibilisation et éducation**

- III.1. Mise en place de programmes éducatifs ;
- III.2. Création de matériel de sensibilisation ciblé (scolaires, pêcheurs, décideurs, institutions, grand public)
- III.3. Communication

### **5.6. Réseau régional**

A noter la difficulté à obtenir du financement fédéral canadien pour l'étude et la conservation de la Luth malgré le classement de cette espèce.

Le jumelage entre Saint-Pierre et Miquelon et les Iles de la Madeleine devrait favoriser la régionalisation du projet. Le sénateur Denis DETCHEVERRY ne se prononce pas sur la

disponibilité de financements dans le cadre de ce jumelage, mais des fonds seraient peut-être disponibles pour financer des rencontres entre scientifiques (exemple de rencontre franco-canadienne en 2007 avec IFREMER).

Lors d'une réunion entre des administrateurs de SPM Frag'îles, Patrick GALOIS pour Amphibia-Nature et moi-même, il est discuté et décidé de la création d'un réseau francophone pour l'ensemble de la région. Cette région comprend : Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Ile-du-Prince Édouard, Nouveau-Brunswick, Québec, et Saint-Pierre-et-Miquelon.



Le calendrier et les premiers objectifs du réseau seraient de :

- a). Identifier toutes les personnes ressources ;
- b). Constituer le réseau ;
- c). Mise au point d'une méthodologie commune sur les 3 objectifs définis ;
- d). Création d'une liste de messagerie ;
- e). Engrangement des données dans une base informatisée gérée par Amphibia-Nature avec copie au Service du Patrimoine naturel de Paris pour la partie Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- f). réunion annuelle des « têtes de réseau »

### 5.7. Autres tortues marines

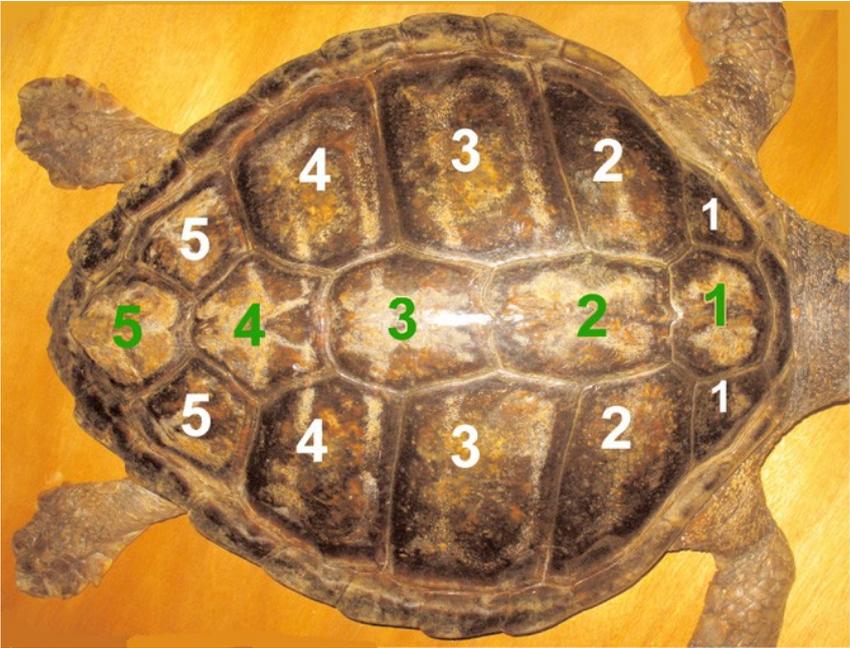
Nicolas THEAULT nous a raconté avoir vu et filmé en août 2004 des tortues « à écailles » d'une longueur inférieure à 1 mètre, à l'est de Terre-Neuve. Ce film numérique, actuellement en Métropole, serait intéressant à visionner.

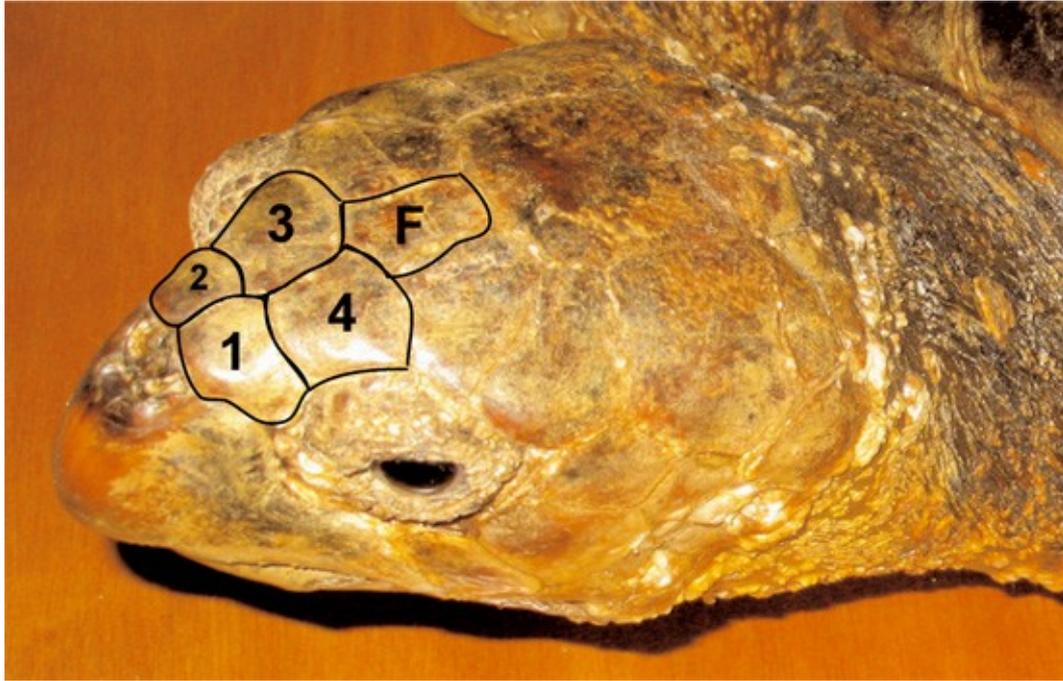
Les collections du musée de l'Arche possèdent une tortue marine empaillée. Celle-ci aurait été donnée par Monsieur Kono du bateau japonais Kaium Mara 28, ayant mouillé à Saint-Pierre en 1964. Cette tortue est fixée sur un socle en bois et porte le numéro ancien d'inventaire 351 (nouveau : 1995-236). Elle mesure 57 cm de longueur de dossière sur un maximum de 56 cm de large. La contraction des chairs séchées et le vernis rendent l'identification difficile. Un travail photographique jouant sur les contrastes permet de mieux voir les plaques et déterminer l'espèce.

Sa dossière compte 5 vertébrales (dont la seconde typiquement très longue) et 5 paires de costales. Les premières costales sont en contact avec la plaque nuchale, laquelle est large. Sur le

plastron, seulement 3 inframarginales sur chaque pont. Sur la tête et en avant de la plaque frontale : deux paires de préfrontales. Il s'agit donc d'une Caouanne, *Caretta caretta*.

Elle aurait été capturée sur les bancs de Terre-Neuve, sans plus de précision sur la position géographique.





### **5.8. Recherche de financements**

Il a été fait un inventaire non exhaustif avec la DAF et SPM Frag'île des financements possibles, soit pour Saint-Pierre et Miquelon uniquement, soit pour l'ensemble de la région.

Il faudrait qu'un budget soit établi au plus tard en septembre, après la 2<sup>e</sup> mission (Amphibia-Nature).

Bailleurs de fonds potentiels cités :

- . 10<sup>e</sup> FED
- . Netbiome ;
- . Plan Biodiversité SPM ;
- . Coopération régionale, jumelage SPM/Iles de la Madeleine ;
- . Aires marines protégées ;
- . Fondations (Nature et Découvertes, Nicolas Hulot...) ;
- . UICN.

### **5.9. Conduite du projet**

À Saint-Pierre-et-Miquelon, l'association SPM Frag'îles aura pour rôle :

- . La coordination du réseau d'observation de tortues marines à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- . La sensibilisation et la diffusion du suivi des données auprès de la population de l'Archipel ;
- . La création d'une dynamique de réseau régional ;
- . Interlocuteur auprès des administrations locales.

Elle déposera auprès de la DAF et des bailleurs de fonds les demandes adéquates pour des financements. Joël DETCHEVERRY sera le point focal Tortue luth pour SPM Frag'îles, alors que Denis MOULIN s'occupera des aspects budgétaires.

Une convention précise de fonctionnement (qui fait quoi ?) sera établie entre SPM Frag'îles et Amphibia-Nature. Des activités de terrain seront menées avec des membres des deux associations.

Amphibia-Nature assurera et encadrera :

- . La coordination du réseau régional d'observation de tortues marines ;
- . L'acquisition, l'analyse et la centralisation des données ;
- . L'élaboration d'un programme de conservation des tortues marines ;
- . La sensibilisation et l'éducation ;
- . La création d'une dynamique de réseau régional ;
- . Le projet de suivi des populations de tortues marines.

Amphibia-Nature mènera également les activités dans les territoires canadiens concernés, et tiendra ensuite ses partenaires français au courant des résultats.

Je serai co-superviseur scientifique du projet avec Amphibia-Nature, et assurerai le lien auprès des instances gouvernementales en Métropole. J'informerai de son évolution le MEDAD, le Service du Patrimoine naturel, la CMS et l'UICN.

## **6. Plan biodiversité de SPM**

Avoir inscrit la Tortue luth dans le Plan d'action pour la biodiversité à Saint-Pierre-et-Miquelon est une excellente initiative et va permettre d'en tirer immédiatement des avantages administratifs.

On peut s'interroger sur quel sera le rôle du Comité scientifique territorial vis-à-vis du Projet Luth alors que les superviseurs scientifiques n'y sont pas.

## **7. Conclusion**

En général, en conclusion à cette première mission :

- . Bonne réception du projet par toutes les personnes et instances rencontrées, avec souvent l'intention exprimée de participation ;
- . Pas de problèmes vis-à-vis des pêcheurs, lesquels au contraire s'expriment facilement sur les tortues marines et en parlent comme d'animaux sympathiques ;
- . Début de collaboration fructueuse avec les naturalistes locaux ;
- . Début de mise en place d'un projet régional francophone ;